



DEMANDE DE VISA IRLANDE

Date de dernière mise à jour : 22/03/11

Pas besoin de visa pour les Français, une pièce d'identité suffit.

Pour les autres nationalités, toute demande de visa se fait sur le site www.ambassade-irlande.fr

	Autres ressortissants
Délai consulaire	Délai variable pouvant aller jusqu'à 8 semaines (Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement)
Documents à fournir	Tous les documents doivent être rédigés en anglais ou traduits en anglais. Toute demande de visa se fait sur le site www.ambassade-irlande.fr
Tous types de visas	<input type="checkbox"/> Bon de commande VSI x2 <input type="checkbox"/> Passeport original valable 6 mois après la date de retour + copie <input type="checkbox"/> Carte de séjour originale + copie ou visa de retour en France + tous les documents demandés lors de l'enregistrement sur le site Internet www.ambassade-irlande.fr
Visa de service	Le visa est gratuit
Frais consulaires	60 € (Gratuit pour les passeports diplomatiques)
Prestation VSI	
Délai normal	Tarif habituel
Urgence	Tarif habituel
Informations complémentaires	Ambassade d'Irlande 12 avenue Foch 75116 Paris Tél. : 01.44.17.67.00 Fax : 01.44.17.67.60 www.embassyofirelandparis.com Horaires d'ouverture du Consulat : de 9h à 12h

Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

